

Le Compte 2018 de l'agriculture du Grand Est Forte progression en valeur grâce aux vins et aux grandes cultures

La valeur des productions agricoles du Grand Est progresse fortement en 2018 par rapport à 2017 et la moyenne quinquennale, en raison de vendanges exceptionnelles et d'une hausse notable des prix des céréales. Néanmoins, la sécheresse estivale pèse sur les récoltes d'automne, qui reculent sensiblement en termes de valeur. Pour les productions animales, la valeur de la production laitière est stable sur un an, malgré une importante décapitalisation des cheptels à la fin de l'année, et la valeur du bétail décroît en raison d'une forte baisse de l'export de brouillards. L'indicateur de revenu agricole progresse nettement pour le Grand Est, et atteint son meilleur niveau depuis 2010. Il masque cependant de fortes hétérogénéités entre exploitations et territoires.

En 2018, les vendanges historiques et les prix des céréales portent la valeur des productions

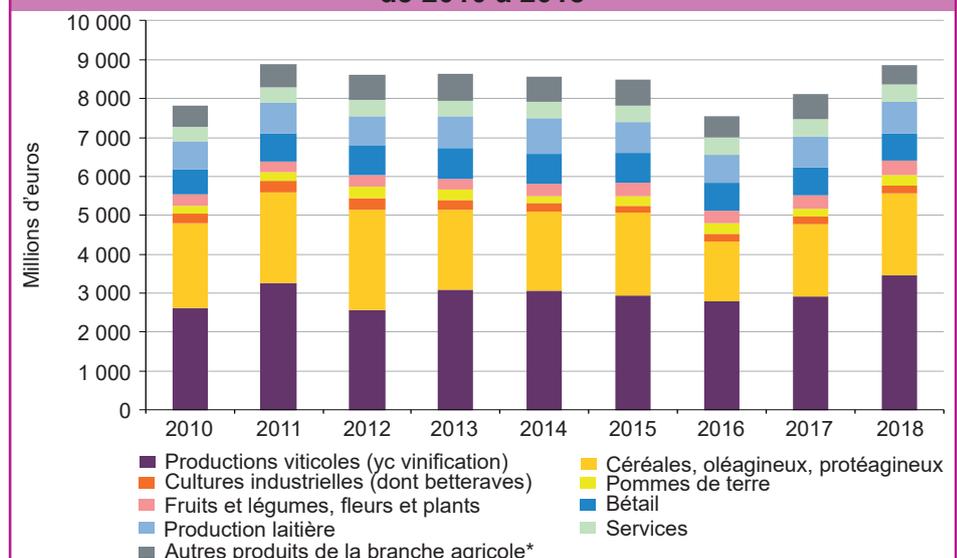
Les productions de la branche agricole de l'économie du Grand Est représentent, en 2018, 8 938 millions d'euros (subventions couplées comprises). C'est 10 % de plus que l'année précédente, et 8 % de plus que la moyenne 2013-2017. Avec 11 % de la valeur des productions agricoles France entière, la région se positionne au deuxième rang national au regard de cet indicateur, derrière la Nouvelle-Aquitaine et devant la Bretagne ; elle gagne ainsi une place par rapport à l'année précédente.

Le bilan des **productions viticoles** (3 452 millions d'euros, + 17 % par rapport à la moyenne) est très positif grâce à des vendanges exceptionnelles, tant dans la région que dans les autres bassins viticoles français. Avec des volumes récoltés en augmentation globale de 49 % pour le Grand Est, la viticulture est la principale contributrice au bilan haussier du compte, même si une part notable des volumes vendangés en **Champagne** alimente les réserves individuelles des vigneron, et ne seront pas champagnisés dans l'année. La progression annuelle des prix au départ du vignoble ajoute à l'effet volume un effet prix non négligeable, malgré des expéditions en recul en 2018, suite aux incertitudes autour du Brexit, et des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Côté **vignoble**

alsacien, si les volumes récoltés sont également en très forte hausse après deux années marquées par des dégâts climatiques (+ 41 % en un an), les difficultés sur le segment de la commercialisation pèsent sur la valeur des productions (des expéditions en recul de 4 % par rapport à 2017, de 5 % par rapport à 2016). Enfin, les volumes récoltés en appellation dans les **vignobles lorrains** progressent également très nettement grâce à des conditions de culture clémentes (+ 36 % pour les AOP/AOC et les IGP).

Le bilan des **céréales et oléoprotéagineux** (2 123 millions d'euros, + 10 % par rapport à la moyenne) est contrasté. Les céréales contribuent très positivement au compte grâce à la flambée des prix lors de la récolte 2018. La baisse de la production mondiale entraîne une forte hausse des prix du blé (qui dépassent même le seuil symbolique des 200 €/t pendant quelques semaines en août 2018). Cette évolution entraîne dans son sillage les autres céréales à paille. La récolte de maïs grain, fortement affectée par la sécheresse dans le Grand Est, accuse en revanche un repli en volume de

Valeur des productions de la branche agricole du Grand Est de 2010 à 2018



* Cultures fourragères, productions avicoles, autres produits de l'élevage
Source : Agreste - Compte de l'agriculture 2018 provisoire, traitement Srise Grand Est

l'ordre de 14 % sur un an et neutralise en partie l'effet prix. Côté oléoprotéagineux, les prix du colza sont globalement stables et l'effet volume explique l'essentiel des variations en valeur. Dans les départements alsaciens, et surtout dans le Haut-Rhin, l'implantation rapide de la culture du soja depuis quelques années explique la forte progression de ce poste en valeur.

Le bilan des **cultures industrielles** (185 millions d'euros, - 14 % rapport à la moyenne) est, quant à lui, pénalisé par la sécheresse. La production de **betteraves sucrières** enregistre une forte baisse en valeur (- 32 % sur un an, - 27 % par rapport à la moyenne) de par la double peine de rendements en net recul à cause de la sécheresse et de prix en retrait. La baisse des prix du sucre résulte d'une situation mondiale excédentaire depuis 2017, à laquelle la filière européenne est plus sensible depuis la libéralisation du secteur. La région connaît une évolution nettement plus négative que la moyenne française (-24 % sur un an, -14 % par rapport à la moyenne). Les Hauts-de-France ont en effet réalisé de meilleurs rendements betteraviers, qui ont limité la baisse des volumes en 2018. La récolte de **pommes de terre** reste à un niveau élevé par rapport à la moyenne en raison de surfaces en hausse depuis deux ans, même si la sécheresse a eu un impact sur le rendement des cultures non irriguées (notamment sur le segment de la pomme de terre de féculerie). La forte hausse des prix (+ 40 % en un an), suite à une récolte européenne en retrait, démultiplie la progression en valeur des pommes de terre (+ 22 % par rapport à la moyenne).

Le bilan régional de la **production laitière** est en légère hausse en valeur (819 millions d'euros, + 3 % par rapport à la moyenne) de par une augmentation des volumes pour des prix stables¹. Avec 22,7 millions d'hectolitres, le **volume** de lait collecté par l'industrie en Grand Est en 2018 progresse de 2 % sur un an et de 1 % par rapport à la moyenne quinquennale, alors qu'elle baisse à l'échelle nationale (- 0,3 % en un an). Si le déficit fourrager lié à la sécheresse impacte la production laitière sur la fin de l'année, la croissance de la production sur les trois premiers trimestres de 2018, en partie liée aux stocks de maïs ensilage de 2017 de très bonne qualité, permet ce bilan. La part du lait biologique progresse sur un an (4 % en 2018 contre 3,2 % en 2017), ainsi que les composantes de qualité du lait (matière protéique, taux butyreux). Les **prix standards** (dé-corrélés des variations de qualité) sont stables sur un an (+ 0,3 % en conventionnel et bio confondus) et par rapport à la moyenne quinquennale (+ 0,8 %). Au niveau natio-

nal, l'augmentation plus sensible des prix (+ 1,1 % en un an) assure une évolution positive de la production en valeur (+ 0,8 % sur un an, + 2,4 % par rapport à la moyenne). Ces résultats masquent cependant des difficultés financières dans certaines exploitations : la sécheresse de 2018 a conduit à d'importants achats d'aliments et de fourrages, et à une décapitalisation importante des cheptels laitiers sur le dernier trimestre de 2018.

La valeur du **bétail** (692 millions d'euros en 2018) baisse de 4 % sur un an et de 8 % par rapport à la moyenne. Pour les **bovins**, les abattages régionaux sont globalement stables sur un an pour des cotations en léger repli, surtout pour les génisses et les jeunes bovins. Les exportations d'animaux vifs baissent de 15 % en volume sur un an, et le Grand Est passe d'exportateur net au statut d'importateur net de broutards mâles en 2018. La valeur du poste baisse au final de 3 % sur un an et de 11 % par rapport à la moyenne quinquennale. La tendance au repli des prix et des volumes produits de gros bovins se confirme pour l'ensemble du pays (respectivement - 0,3 % et - 0,6 % en un an) et la valeur des gros bovins recule de 1 % en un an. La situation des **ovins** est stable en 2018 par rapport à 2017, tant pour les volumes que les prix, et en léger retrait en valeur par rapport à la moyenne quinquennale (- 2 %). Le bilan national de la production ovine est stable sur un an, avec une forte hétérogénéité de l'évolution des volumes selon les régions. Enfin, en **porcins**, si les abattages régionaux sont en hausse, les cours restent bas tout au long de l'année 2018. La valeur du poste recule ainsi de 11 % sur un an (dans les mêmes proportions que le total France

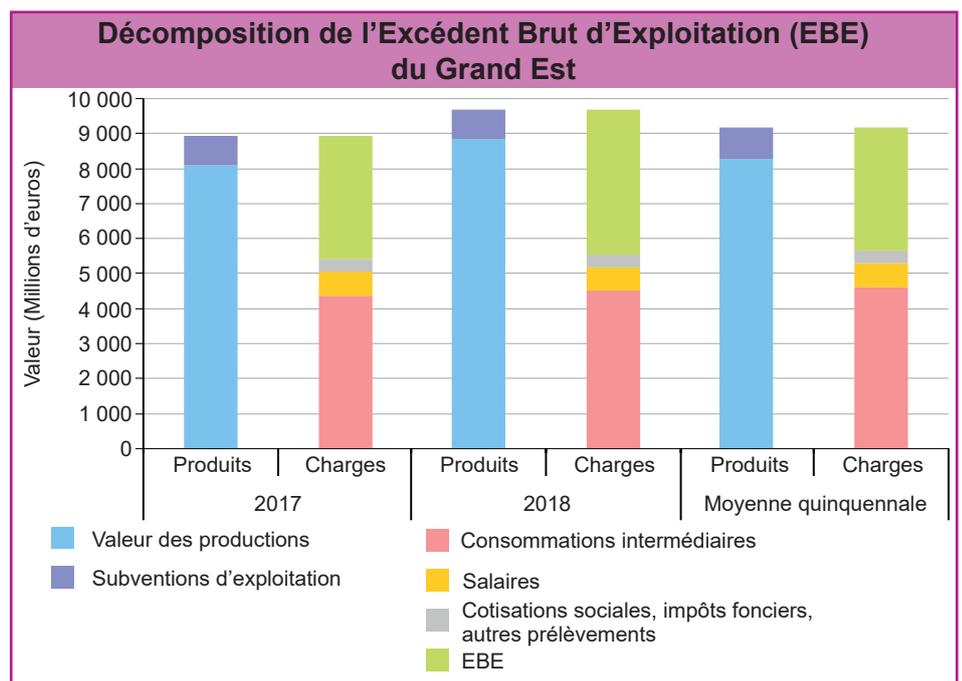
entière) et de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale. L'expansion de la peste porcine africaine (PPA) en Asie engendre début 2019 une flambée des cours mondiaux. Sa présence aux frontières du Grand Est dès 2018 constitue une menace pour la filière régionale et nationale.

Les subventions couplées non dissociables de la production représentent moins de 1 % de la valeur économique au prix de base, soit environ 70 millions d'euros. Elles recouvrent essentiellement les primes animales (bovins, ovins), les subventions pour les protéines végétales (protéagineux) et certaines cultures liées à des industries locales (chanvre, houblon, pomme de terre féculière...).

¹Les variations de qualité des productions sont comprises comme des variations de volume, et pas de prix. Dans le cadre de la production laitière, on considèrera donc les prix standards du lait 38 MG / 32 MP.

Un indicateur de revenu en progression, qui masque des inégalités fortes entre exploitations et territoires

Outre la forte augmentation du coût des produits pétroliers en 2018 (+ 18 % en un an), et l'augmentation sensible du coût de l'alimentation du bétail (+ 3 % en un an), l'ensemble des autres postes de consommations intermédiaires reste relativement stable par rapport à 2017. La valeur ajoutée brute de l'agriculture régionale atteint 4 345 millions d'euros (soit 49 % de la valeur des productions, contre 42 % au niveau national). Cet indicateur est en forte augmentation sur un

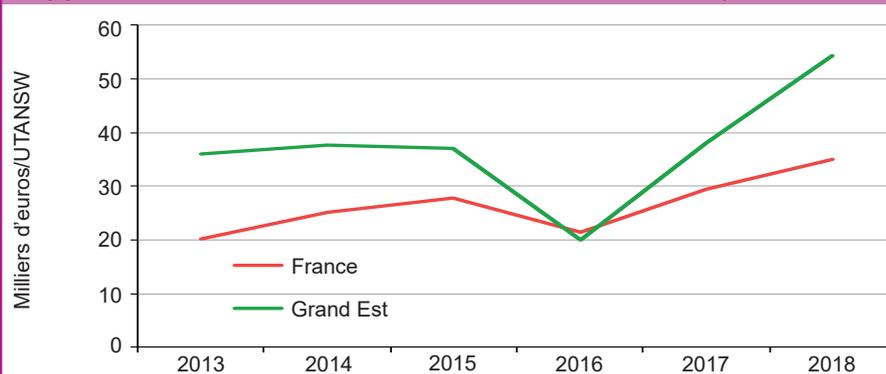


Source : Agreste - Compte de l'agriculture 2018 provisoire, traitement Srise Grand Est

an (+ 17 %), et par rapport à la moyenne quinquennale (+ 19 %). L'augmentation de la valeur ajoutée brute France entière n'atteint que 15 % sur un an et 9 % par rapport à la moyenne.

Le montant des subventions d'exploitation baisse de 4,9 % sur un an pour le Grand Est, principalement sous l'effet de la convergence des droits à paiement de base (DPB) à l'hectare. La valeur des prélèvements (rémunération de la main-d'œuvre, cotisations sociales) est en légère baisse sur un an, tandis que le montant des charges locatives recule pour la deuxième année consécutive, suivant en cela l'indice national des fermages de 2018. Le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) suite à la sécheresse explique, quant à lui, le recul annuel des impôts fonciers. Somme toute, l'excédent brut d'exploitation (EBE) du Grand Est, qui mesure la rentabilité de l'activité agricole régionale en 2018, s'élève à 4 226 millions d'euros, soit 21 % de plus que la moyenne quinquennale. L'EBE national progresse quant à lui de 13 % sur la même période.

Evolution du revenu net d'entreprise agricole rapporté à l'effectif de main-d'œuvre non salariée (RNEA/UTANS)



Source : Agreste - Compte de l'agriculture 2018 provisoire, traitement Srise Grand Est

Après déduction des intérêts, charges locatives, et de la consommation de capital fixe, l'indicateur de revenu agricole rapporté à l'effectif des chefs d'exploitation s'élève pour 2018 à 54 350 €/UTANS, contre 33 806 €/UTANS de moyenne quinquennale (+ 61 %). L'écart se creuse avec le niveau national pour cet indicateur, de 35 000 €/UTANS en 2018 (+ 41 % par rapport à la moyenne quinquennale).

Ces indicateurs livrent une lecture macro-économique de l'activité agricole régionale et nationale, et occultent les hétérogénéités fortes existantes entre les territoires et les catégories d'exploitation. Notamment, les bons résultats des secteurs viticole et céréalier masquent les difficultés majeures que rencontrent les exploitations d'élevage et de polyculture-élevage. Les données collectées via le RICA donnent un aperçu de cette hétérogénéité.

Définitions

Le **compte économique de l'agriculture** constitue le volet agricole des travaux de comptabilité nationale menés sur l'ensemble de l'économie, en France par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), et ce, dans le cadre du système européen des comptes économiques (SEC), régi par le règlement UE n°138/2004. Le compte vise à décrire les opérations économiques dérivant de la mise en œuvre des activités agricoles de l'ensemble de la branche agricole de l'économie. En France, les comptes régionaux sont élaborés par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture. Les données des comptes de l'ensemble des grandes régions socioéconomiques européennes (y compris la Suisse) sont disponibles auprès de l'office européen de la statistique publique Eurostat.

La **production au prix de base** correspond à la valeur des productions de la branche agricole vendues au prix de mar-

ché, augmentées des subventions couplées à la production et diminuées des taxes spécifiques sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** désignent l'ensemble des biens et services qui sont soit transformés soit entièrement consommés au cours du processus de production. Elles se distinguent des biens qui constituent des actifs fixes (machines, bâtiments, plantations, animaux de rente). La valeur ajoutée brute correspond à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** désigne la ressource dégagée lors d'une année de cycle productif, après rémunération de la main-d'œuvre et paiement des cotisations sociales et de divers impôts. Ce montant est mobilisé pour le paiement des intérêts et dividendes des apporteurs de capitaux, la rémunération du chef d'exploitation, et pour l'investissement productif.

La **consommation de capital fixe ou CCF** mesure l'usure des moyens de production, ou la dépréciation annuelle liée à l'usure du capital, évaluée au coût de remplacement des moyens de production (et non au coût historique comme en comptabilité privée). L'intégration ou non de la CCF détermine si les ratios étudiés sont bruts ou nets.

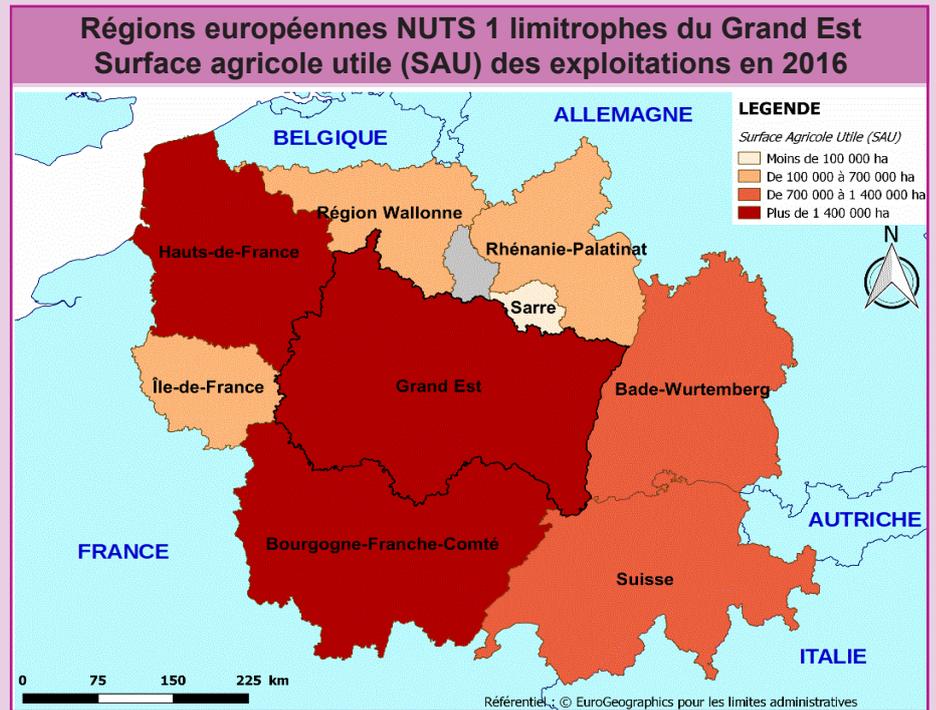
Le **revenu net de la branche agricole, ou Revenu Net d'Entreprise Agricole (RNEA)** est calculé en déduisant du produit brut l'ensemble des charges salariales, cotisations sociales, impôts, intérêts et charges locatives ainsi que la consommation de capital fixe, et le résultat financier. C'est le solde final des comptes de l'agriculture, qui représente le revenu disponible après paiement des intérêts, charges locatives et dividendes des apporteurs de capitaux.

Focus : Le Grand Est et ses voisins européens

Les enjeux transfrontaliers sont une caractéristique forte de la région Grand Est, avec trois régions françaises limitrophes (Hauts-de-France, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté), et quatre pays frontaliers (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse). Cela représente un voisinage de neuf grandes régions européennes, au sens de l'échelon 1 de la nomenclature européenne des unités territoriales statistiques, dite NUTS 1 (voir carte).

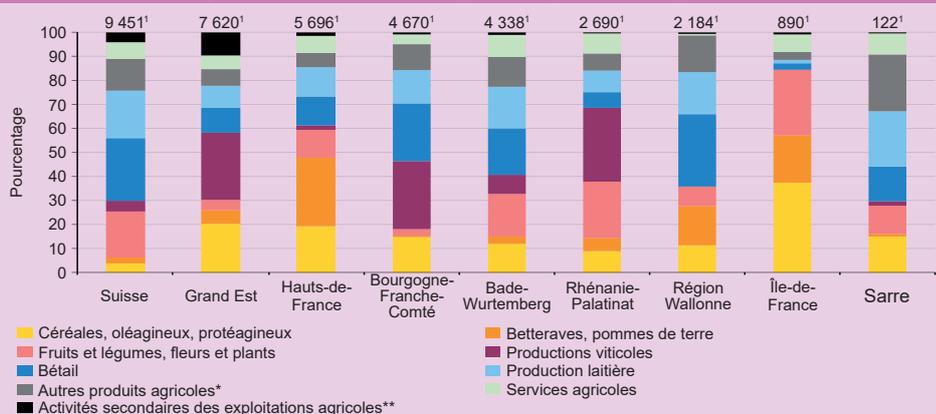
Les données des comptes de 2016 sont disponibles pour huit de ces neuf régions voisines : les données du Luxembourg ne sont pas renseignées. Le Grand Est arrive en deuxième place au regard de la valeur de ses productions agricoles au prix de base (7 620 millions d'euros), derrière la Suisse (9 451 millions d'euros). Partout, la valeur des subventions couplées est marginale au regard de la valeur des productions au prix de marché (en moyenne 0,9%), et même nulle pour les trois régions allemandes. L'analyse de la diversité des productions agricoles révèle que la prédominance des productions viticoles rapproche le Grand Est de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Rhénanie-Palatinat. Les grandes cultures, les cultures industrielles caractérisent les Hauts-de-France et l'Île-de-France, et les productions animales sont spécialement importantes en Région Wallonne, dans le Bade-Wurtemberg et en Suisse. Les profils sont cependant assez hétérogènes et diversifiés au sein de ce groupe de régions.

La part des subventions d'exploitation dans le total des produits s'échelonne de 9 % pour la Rhénanie-Palatinat à 22 % pour la Suisse. Le Grand Est se situe un peu sous la moyenne du groupe avec 10 % contre 13 %. La formation de l'EBE dépend du niveau des consommations intermédiaires, des salaires, impôts et autres prélèvements non financiers. Les consommations intermédiaires représentent en moyenne 53 % des produits, ce taux allant de 45 % pour la Rhénanie-Palatinat à 60 % pour le Bade-Wurtemberg. Le Grand Est se situe dans la moyenne. Les salaires et les autres prélèvements non financiers représentent en moyenne 10 % de la valeur des produits, de 4 % pour la Région Wallonne à 14 % pour l'Île-de-France. Finalement, l'EBE représente en moyenne 37 % du total des produits, allant de 31 % pour l'Île-de-France à 41 % pour la Région Wallonne. Le Grand Est se situe dans la moyenne avec 35 %. A noter que ces résultats valent pour l'année 2016 fortement impactée par les aléas climatiques.



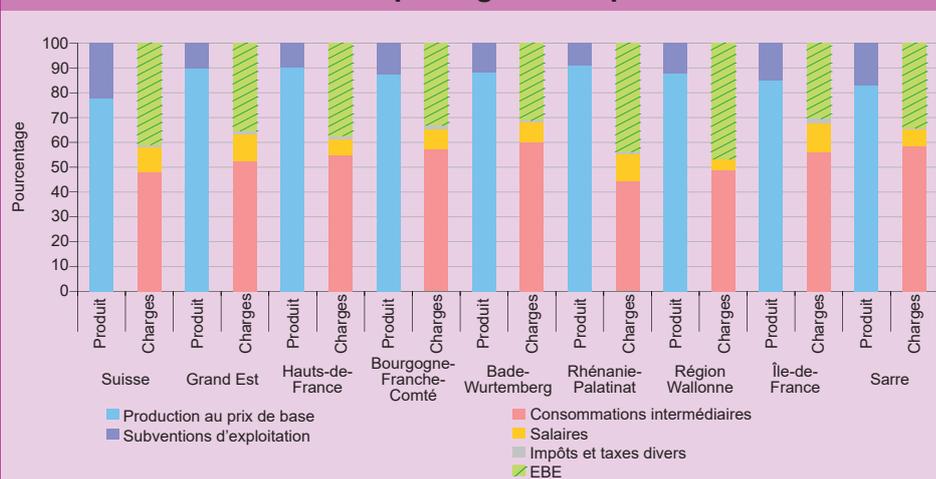
Sources : Eurostat, Office Fédéral de la Statistique (OFS) : SAU des exploitations suisses hors alpages

Valeur des productions agricoles au prix de base 2016 par région européenne



* Cultures fourragères, productions avicoles, autres produits de l'élevage
 ** Champagnisation des vignerons et coopératives, autres transformations sur l'exploitation agricole, activités de diversification
 Source : Eurostat¹

Formation de l'EBE par région européenne en 2016



Source : Eurostat

Annexe : Chiffres synthétiques du compte 2018

Compte de production en 2018

Valeur en millions d'euros	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges	Grand Est	France	Part du Grand Est (%)
Productions végétales	307	1 229	3 038	273	239	301	247	490	598	123	6 845	45 939	15
dont Céréales	147	264	360	134	123	170	130	152	144	46	1 670	10 201	16
Oléagineux	29	62	102	47	41	55	49	7	9	10	411	2 191	19
Protéagineux	3	6	8	5	3	2	3	0	0	0	30	162	19
Betteraves industrielles	23	32	78	0	0	1	0	7	2	0	143	691	21
Cultures fourragères	60	32	52	68	43	45	51	29	15	56	451	5 326	8
Pommes de terre	24	104	98	0	6	10	5	27	6	1	281	3 149	9
Vins d'appellation	0	664	2 224	4	1	0	1	176	377	0	3 447	11 300	31
Productions animales	203	65	85	163	160	214	208	174	77	233	1 582	26 061	6
dont Lait et produits laitiers	90	25	21	84	84	117	106	91	48	146	812	9 755	8
Bétail : bovins	79	15	25	64	55	78	80	31	19	63	509	7 381	7
Bétail : ovins	5	1	2	6	8	4	9	4	1	8	48	791	6
Bétail : porcins	8	11	22	3	6	8	5	15	4	5	87	2 641	3
TOTAL Production de biens	510	1 294	3 123	435	399	515	455	664	674	355	8 424	72 000	12
TOTAL Production de services	31	45	104	27	29	35	31	66	46	30	444	4 666	10
TOTAL Production hors subventions	541	1 339	3 227	462	428	550	486	730	720	385	8 868	76 666	12
Subventions couplées à la production	11	5	8	8	7	8	10	3	1	6	67	1 142	6
TOTAL Production au prix de base	552	1 344	3 235	470	435	558	496	733	721	391	8 935	77 808	11

Source : Agreste - Compte régional Grand Est de l'agriculture 2018, version provisoire

Comptes d'exploitation et de résultat en 2018

Valeur en millions d'euros sauf indication contraire	Grand Est			France		
	2017	2018	Evolution (%)	2017	2018	Evolution (%)
TOTAL Production au prix de base	8 079	8 935	10,6	73 598	77 808	5,7
- Consommations intermédiaires	4 378	4 509	3,0	43 683	45 024	3,1
dont Semences et plants	202	203	0,4	2 022	2 035	0,6
Produits pétroliers	264	310	17,5	2 446	2 969	21,4
Engrais et amendements	513	533	3,9	3 519	3 749	6,5
Produits de protection des cultures	415	417	0,4	3 177	3 157	-0,6
Alimentation animale	1 081	1 134	4,9	14 787	15 167	2,6
Dépenses vétérinaires	78	78	0,9	1 224	1 214	-0,8
Matériel, bâtiments	357	366	2,5	3 513	3 645	3,8
Services de travaux agricoles	399	399	0,0	3 652	3 633	-0,5
-> Valeur ajoutée brute (VAB)	3 701	4 426	19,6	29 915	32 784	9,6
+ Subventions d'exploitation	861	819	-4,9	8 213	7 882	-4,0
- Impôts fonciers et autres impôts	144	140	-2,4	1 621	1 612	-0,6
- Consommation de capital fixe	1 299	1 286	-1,0	11 024	11 008	-0,1
-> Résultat net agricole	3 120	3 819	22,4	25 483	28 046	10,1
- Salaires, charges locatives, cotisations, intérêts...	1 516	1 483	-2,1	11 647	11 666	0,2
-> Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	1 604	2 335	45,6	13 837	16 380	18,4
Résultat agricole par actif total (1 000 €/UTAT)	44,6	55,4	24,2	34,7	38,3	10,3
RNEA par actif non salarié (1 000 €/UTANS)	38,0	56,3	48,0	29,4	35,2	19,8

Source : Agreste - Comptes régionaux Grand Est de l'agriculture, 2017 semi-définitif et 2018 provisoire

Publication disponible sur le site Internet : www.draaf-grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)
 3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex
 Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
 courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directrice régionale : Anne Bossy
- Directeur de la publication : Sylvain Skrabo
- Rédacteur en Chef : Tristan Rose
- Rédacteur : Rémi Courbou

- Composition : Draaf/Srise Grand Est, site de Châlons-en-Champagne
- Dépôt légal : A parution
- N° ISSN : 2496-5480